

CAUSE PALESTINIENNE

## LA POSITION FORTE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE SALUÉE PAR L'AMBASSADE DE L'ETAT DE PALESTINE À ALGER

● L'Ambassade de l'Etat de Palestine à Alger a "hautement" salué, mercredi, l'appel du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lancé à tous les hommes libres du monde, les juristes arabes et les organisations des droits de l'homme en vue d'intenter une action judiciaire devant la Cour pénale internationale (CPI) contre l'entité sioniste pour ses crimes perpétrés contre le peuple palestinien.



P. 3

# ENTRE NOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Jeudi 25 Rabih Ath-thani 1445 - 9 Novembre 2023 - N° 650 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix : 25 DA

LE CRI DES ENFANTS DE GHAZA DANS LA LANGUE QUE LE MONDE ENTIER COMPREND



Des enfants palestiniens de Gaza ont tenu hier une conférence de presse devant l'hôpital Al-Shifa, parlant anglais pour que le monde ne puisse pas faire semblant de ne pas les comprendre : « Nous venons maintenant vous crier et vous inviter à nous protéger ; nous voulons vivre, nous voulons la paix... Nous voulons vivre comme vivent les autres enfants. »

P. 7

## RÉUNION HIER DU GOUVERNEMENT LES SECTEURS DES MINES ET DES FINANCES À L'ORDRE DU JOUR

● Le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, a présidé mercredi, une réunion du Gouvernement consacrée aux secteurs des mines et des Finances, indique un communiqué des services du Premier ministre.

P. 16



## UN ÉVÉNEMENT MAJEUR DANS LE MONDE DES ARTS DANS NOTRE PAYS PARUTION AU JOURNAL OFFICIEL DU DÉCRET PRÉSIDENTIEL PORTANT STATUT DE L'ARTISTE

● Le décret présidentiel n° 23-376 du 7 Rabie Tani 1445 correspondant au 22 octobre 2023, portant statut de l'artiste, visant à "fixer les droits et les obligations de l'artiste" est paru dans le dernier numéro du journal officiel (N° 70).

P. 10

MUSIQUE TARGUIE

## UN FILM DOCUMENTAIRE PROCHAINEMENT EN HOMMAGE AU CHANTEUR OTHMANE BALI

● Le premier tour de manivelle du documentaire "Bali-Gheith-Blues", retracant la vie du défunt maître chanteur de la chanson targuie, Othmane Bali, sera donné prochainement, a affirmé mercredi le producteur de cette œuvre, Abdelkrim Sekkar.

P. 12

# AU FORUM ÉCONOMIQUE DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DU COMMERCE DE KOLÉA PRÈS DE 2000 START-UP SE SONT ADJUGÉ LE LABEL DE LA MEILLEURE CRÉATION, AFFIRME EL-MAHDI OUALID

*Près de 2000 start-up ont reçu le label de meilleure start-up, a affirmé le ministre de l'Économie de la Connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid, lors d'une déclaration à la presse à Tipasa, à l'issue de sa participation au Forum économique organisé à l'École supérieure du Commerce (ESC) de Koléa.*

Par Abdellali Kendoussi

Accompagné du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, le ministre a souligné que leurs services examinent chaque semaine des centaines de projets de start-up. Il a qualifié ce nombre de start-up labellisées de "très encourageant", soulignant que cela témoigne de l'efficacité du système mis en place par les autorités publiques pour encourager les étudiants à s'engager dans l'entrepreneuriat avec un esprit innovant et créatif. Selon le ministre, ce chiffre résulte de la collaboration entre son ministère et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, dans le cadre de la stratégie gouvernementale visant à promouvoir des entrepreneurs hautement qualifiés. Cette initiative vise à diriger les investissements vers les start-up présentant un fort potentiel pour l'économie nationale, a-t-il ajouté. Le ministre a rappelé qu'un récent classement international avait attribué à l'Algérie une place de choix en



matière de start-up. Le Forum économique, organisé par l'ESC de Koléa en collaboration avec le Club des Entrepreneurs et Industriels, a réuni des étudiants porteurs de projets novateurs, des start-up ainsi que des entreprises

de diverses tailles, allant des micro-entreprises aux grandes entreprises nationales. À cette occasion, Yacine El-Mahdi Oualid a mis en avant les incitations mises en place par les autorités en faveur des start-up, notamment

celles prévues dans la loi de finances 2023, visant à soutenir les entreprises actives dans les domaines du développement, de la recherche et de l'innovation. Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a affirmé que ce forum contribuait à élaborer une stratégie nationale pour la recherche et l'exploitation de l'innovation. Il a souligné les efforts de son secteur pour encourager la recherche scientifique, le développement et l'innovation, appelant les enseignants, en tant qu'élite, à encadrer les étudiants désireux de créer des petites entreprises. Il a insisté sur l'importance de créer une complémentarité entre les étudiants, les enseignants universitaires et les acteurs de la recherche, du développement, de l'entrepreneuriat, des finances et des affaires, en tant que levier essentiel pour stimuler le développement économique. En marge du forum, une exposition dédiée à la présentation des différents projets a été organisée.

A.K

## 11<sup>e</sup> NORTH AFRICA ENERGY & HYDROGEN EXHIBITION AND CONFERENCE (NAPEC) OBJECTIF PARTICULIER, LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET L'ÉVOLUTION DES ÉNERGIES FOSSILES DANS LE CONTEXTE MONDIAL

Le 11<sup>e</sup> North Africa Energy & Hydrogen Exhibition and Conference (NAPEC) se déroulera du 13 au 15 novembre au Centre de Conventions d'Oran, avec un accent particulier sur la transition énergétique et l'évolution des énergies fossiles dans le contexte énergétique mondial, ont annoncé les organisateurs hier, mercredi. Cet événement, qui réunit le ministère de l'Energie et des mines, le groupe Sonatrach et ses filiales, l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (AL-NAFT), l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH), le groupe Sonegaz ainsi que des grandes entreprises énergétiques mondiales, explore un large éventail de thèmes clés visant à catalyser la transition énergétique progressive. Les discussions porteront sur le rôle des énergies fossiles dans le futur paysage énergétique, ainsi que sur les technologies potentielles pour une utilisation plus propre des énergies fossiles et les Low Carbon Businesses (CCUS, CCS). Le NAPEC abordera également des sujets tels que "l'exploration et la production (E&P) : défis et opportunités", "les perspectives des NOCs, IOCs et fournisseurs de technologie dans la transition énergétique", "les stratégies et solutions de décarbonation pour l'industrie énergétique (Low Carbon business)", "l'hydro-

gène en tant que vecteur clé de la transition", et "l'efficacité énergétique dans l'industrie pour réduire la consommation d'énergie et assurer un avenir plus durable". Les participants examineront également diverses approches et stratégies visant à améliorer l'efficacité énergétique dans le secteur industriel, mettant l'accent sur l'innovation technologique, les investissements et les partenariats dans la recherche et le développement de nouvelles technologies propres et durables pour accélérer cette transition énergétique. Les organisateurs du NAPEC ont souligné l'importance de la coopération internationale et des initiatives bilatérales et multilatérales pour promouvoir le développement de l'énergie propre et la résilience climatique, soulignant que l'Algérie continue d'investir dans l'expansion de son secteur énergétique. Grâce à sa combinaison unique de ressources énergétiques, l'Algérie joue un rôle essentiel dans la stabilité énergétique régionale et répond aux besoins croissants en énergie à l'échelle mondiale. Le NAPEC demeure ainsi une plate-forme de dialogue africain et méditerranéen de premier plan dans le secteur de l'énergie, des hydrocarbures et de l'hydrogène.

A.K

## TASSILI AIRLINES NOUVELLE LIGNE ALGER-IN SALAH-TAMANRASSET À PARTIR DU 14 DÉCEMBRE

La compagnie aérienne nationale, Tassili Airlines, lancera à compter du 14 décembre prochain une nouvelle desserte reliant Alger à In Salah et Tamanrasset, à raison de deux vols par semaine, a-t-elle annoncé mercredi dans un communiqué. "Tassili Airlines, compagnie aérienne nationale, étend son réseau de transport régulier domestique, par la mise en place d'une nouvelle liaison bihebdomadaire, reliant Alger à In Salah et Tamanrasset en aller-retour et ce, chaque Lundi et jeudi à compter du 14 décembre 2023", explique la même source, précisant que "cette ligne a été mise en place afin de garantir un service d'utilité publique supplémentaire, au profit de la collectivité nationale". S'agissant du programme des vols, le départ est prévu chaque lundi à 14h à partir d'Alger vers In Salah (arrivée à 16h30), puis Ain Salah vers Tamanrasset à 17h00 (arrivée à 18h30). Quant au retour, il est prévu mardi de Tamanrasset vers In Salah à 7h30 (arrivée à 9h), puis In salah-Alger à 9h30 (arrivée à midi). Pour les vols opérés jeudi, le départ d'Alger vers In Salah est programmé à 14h (arrivée à 16h30), puis Ain Salah vers Tamanrasset à 17h00 (arrivée à 18h30). Le retour est prévu les vendredis de Tamanrasset vers In Salah à 7h30 (arrivée à 9h), puis In salah-Alger à 9h30 (arrivée à midi). Tassili Airlines s'est félicitée, par

ailleurs, du renforcement "significatif" de son transport domestique régulier durant l'année 2023, rappelant la mise en place d'une rotation bihebdomadaire desservant la wilaya de Bechar chaque dimanche et mercredi depuis le 5 Juillet dernier, ainsi que le programme de vols desservant la wilaya d'Oued Souf, qui s'est consolidé par la mise en place d'une rotation supplémentaire, opérée chaque dimanche. Tassili Airlines filiale du Groupe Sonatrach, est une compagnie aérienne nationale, spécialisée dans le transport des professionnels des hydrocarbures, ainsi que le transport grand public domestique et international.

R.E

## FORÊTS ET RICHESSES FORESTIÈRES APPEL À REFORMULER LES 2 ARTICLES CONTESTÉS

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni, a appelé, mardi, la commission paritaire des deux chambres du Parlement (Assemblée populaire nationale et Conseil de la nation) à reformuler les deux articles contestés du texte de loi relatif aux forêts et aux richesses forestières. Dans une allocution prononcée devant la commission paritaire mise en place pour examiner les dispositions des articles 27 et 163 du texte de loi relatif aux forêts et aux richesses forestières, M. Henni a appelé à reformuler les articles en question. Pour rappel, l'Assemblée populaire nationale avait apporté des amendements au projet de loi avant son adoption le 24 juin dernier. Cependant, le

Conseil de la nation avait adopté ce texte le 9 octobre dernier à l'exception des articles 27 et 163, d'où la constitution d'une commission paritaire composée de membres des deux chambres du Parlement afin de proposer un texte pour les dispositions contestées, conformément aux dispositions de l'article 145 (alinéa 5) de la Constitution. Dans ce cadre, le ministre a appelé les membres de la commission à "reformuler les articles contestés", dans la mesure où ils "ne correspondent pas aux objectifs de cette loi, à savoir la préservation de la richesse forestière nationale".

R.A

# CAUSE PALESTINIENNE LA POSITION FORTE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE SALUÉE PAR L'AMBASSADE DE L'ETAT DE PALESTINE À ALGER

*L'Ambassade de l'Etat de Palestine à Alger a "hautement" salué, mercredi, l'appel du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lancé à tous les hommes libres du monde, les juristes arabes et les organisations des droits de l'homme en vue d'intenter une action judiciaire devant la Cour pénale internationale (CPI) contre l'entité sioniste pour ses crimes perpétrés contre le peuple palestinien.*

**L'**Ambassade de l'Etat de Palestine à Alger a adressé, dans un communiqué, ses sincères remerciements au président de la République pour ses positions fortes en faveur de la cause palestinienne face à la guerre génocidaire et le déplacement forcé que subit le peuple palestinien depuis plus d'un mois, au milieu de l'inertie, de l'indifférence et de la passivité de la communauté internationale.

Dans ce sillage, l'ambassade a "hautement" salué la récente position du président de la République, où il a appelé tous les hommes li-

bres du monde, les juristes arabes et les organisations des droits de l'homme à intenter une action judiciaire devant la Cour pénale internationale (CPI) en vue de "mettre fin à des décennies d'impunité pour les crimes commis contre les Palestiniens".

L'Ambassade de l'Etat de Palestine à Alger a également appelé "le monde libre et civilisé à adopter une position similaire, en soutien aux droits du peuple palestinien et aux valeurs de justice, de moralité et d'humanité", conclut le communiqué.

APS



## ALGÉRIE-SINGAPOUR SÉANCE DE TRAVAIL POUR EXAMINER LES MOYENS DE DÉVELOPPER LES RELATIONS BILATÉRALES

Le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Lounès Magramane, a coprésidé, mercredi à Alger, une séance de travail avec le ministre auprès du cabinet du Premier ministre et vice-ministre des Affaires étrangères de Singapour, M. Mohamad Maliki Bin Osman, en visite en Algérie à l'occasion du 40e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays, indique un communiqué du ministère.

Les entretiens ont porté sur les moyens de développer les relations algéro-singapouriennes et de les

hisser à des niveaux à la hauteur des capacités des deux pays, précise le communiqué.

A cette occasion, les deux parties ont souligné leur détermination à intensifier la concertation, à consolider la coopération dans divers domaines et à renforcer les échanges de visites, ajoute la même source.

Les deux parties "sont également convenues de renforcer le cadre juridique de la coopération bilatérale et de tout mettre en œuvre pour que les projets de conventions en cours de négociations entre les deux pays soient prêts pour la signature lors des pro-

chaines échéances", selon le communiqué.

Les développements de questions régionales et internationales d'intérêt commun ont également été examinés lors de la séance de travail, souligne la même source.

Le programme de la visite de M. Bin Osman prévoit la tenue de séances de travail avec nombre de responsables des secteurs concernés par la coopération algéro-singapourienne, visant principalement à examiner les moyens de développer la coopération économique entre les deux pays, conclut le communiqué.

R.A

## COURS CONSTITUTIONNELLES AFRICAINES L'ALGÉRIE PREND PART À LA 7<sup>e</sup> RÉUNION DE HAUT NIVEAU

La Cour constitutionnelle prend part à la 7<sup>e</sup> réunion de haut niveau des présidents des cours constitutionnelles et suprêmes et des conseils constitutionnels africains, qui se tient au Caire les 8 et 9 novembre par visioconférence, a indiqué mercredi un communiqué de cette instance.

Cette réunion, qui s'inscrit dans le cadre des « activités scientifiques extérieures » de la Cour constitutionnelle, portera sur « La protection du droit à la vie privée dans un contexte de transformation numérique », note la même source.

Dans ce cadre, Omar Boudiaf, membre de la Cour,

prononcera au nom du président de la Cour constitutionnelle, Omar Belhadj, une allocution sur l'expérience algérienne intitulée « La protection constitutionnelle du droit à la vie privée à la lumière du développement numérique ».

La réunion du Caire de haut niveau constitue « un espace privilégié pour le renforcement des valeurs de coopération, de concertation et d'échange d'expertises entre les institutions constitutionnelles du continent africain », conclut la même source.

R.A

## RAYONNEMENT DE LA PAIX ET DE LA COEXISTENCE EN AFRIQUE LA RADIO ALGÉRIENNE Y CONTRIBUE BEAUCOUP, AFFIRME MOHAMED BAGHALI

La Radio algérienne contribue au rayonnement des valeurs de paix et de coexistence en Afrique conformément aux principes fondateurs de l'Etat, a affirmé, mercredi à Tamanrasset, son directeur général, Mohamed Baghali.

"La Radio algérienne contribue à répandre la paix et à faire rayonner les valeurs de paix et de coexistence en Afrique, à la faveur de la création, au titre de ses programmes touchant de nombreuses régions de l'Afrique, des espaces de coexistence et de dialogue à la satisfaction des citoyens", a précisé M. Baghali, lors d'une conférence sous le thème "La Radio algérienne au service de la paix, du développement et du bon voisinage en Afrique", tenue à l'Université de Tamanrasset.

Le DG de la Radio nationale a soutenu que cette dernière représente le meilleur exemple de co-

existence et un des médias rares assurant des diffusions multilingues à leur tête l'arabe, l'amazigh, en sus des langues française, anglaise et espagnole. "La Radio Ifrikyia-FM est l'unique chaîne en Algérie, voire en Afrique, employant des frères du continent représentant pas moins de quatorze (14) nationalités", a-t-il soutenu, relevant que ce nouveau média promeut les langues targuie, haoussa et bambara, et constitue une des formes de coexistence entre les civilisations et cultures africaines.

Dans son intervention, l'universitaire Ahmed Adimi a évoqué la mission de la radio de vulgariser auprès des peuples africains les cultures, les spécificités de chaque région, en plus de sa contribution dans l'instauration de la paix.

Il a indiqué que la chaîne Ifrikyia-FM œuvre à véhiculer l'image de l'Algérie dans divers domaines et

contribue également à vulgariser les cultures des pays et la promotion des opportunités de partenariat.

Selon l'intervenant, le discours radiophonique contribue à briser les obstacles entre les pays africains et à renforcer les relations entre leurs populations.

"La radio est un acteur efficace dans la propagation de l'esprit de réconciliation et de lutte contre les conflits", a indiqué de son côté le conférencier Saïd Kacimi, qui a estimé que la radio algérienne cible de larges catégories des sociétés de la région.

Les participants à cette rencontre ont, à ce titre, recommandé d'établir des stratégies médiatiques en fonction d'approches à même d'appuyer la sécurité intellectuelle des citoyens et lutter contre toutes les formes de violence et d'extrémisme.

Cette conférence s'assigne

entre-autres objectifs de mettre en valeur les multiples missions assumées par la radio algérienne dans la diffusion de la culture de paix, de dialogue, de tolérance et de coexistence, et la contribution à l'accompagnement et la valorisation des différentes initiatives tendant à dynamiser le développement, la coopération et le renforcement de la paix, de la sécurité et le bon voisinage entre les pays du continent africain.

Initiée avec le concours de l'université "Amenokal Hadj Moussa Agh Akhamoukh" de Tamanrasset, cette conférence, rehaussée par la présence du consul du Mali à Tamanrasset et des autorités locales, a été animée par un aréopage de chercheurs et universitaires concernés par l'information et les questions géopolitiques.

R.A

## MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE 39 ÉLÉMENTS DE SOUTIEN AUX GROUPES TERRORISTES ARRÊTÉS EN OCTOBRE PAR L'ANP

Trente-neuf (39) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés lors d'opérations menées durant le mois d'octobre dernier, indique un bilan opérationnel de l'Armée nationale populaire rendu public mercredi par le ministère de la Défense nationale. Au total, 39 éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés et 101 armes à feu et 4 lance-roquettes 122 mm récupérées, précise la même source. Le bilan relève, par ailleurs, l'arrestation de 237 narco-trafiquants et la saisie de 3873 kilogrammes de kif traité, 17 kilogrammes de cocaïne et 2.405.296 comprimés psychotropes. Il s'agit aussi de l'interpellation de 900 orpailleurs et contrebandiers, la saisie de 6 détecteurs de métaux, 415 marteaux piqueurs, 682 groupes électrogènes et 60 quintaux de mélange de pierres et d'or brut, ainsi que 130.173 litres de carburant et 112 véhicules, tous types. Le bilan opérationnel de l'ANP fait état aussi de l'interpellation de 1530 immigrants clandestins de différentes nationalités. APS

## AÏN DEFLA

# LIVRAISON PROCHAINE DE PRÈS DE 700 LOGEMENTS AADL

*Le wali, Abdelghani Filali, a annoncé que dans le cadre de la formule location-vente de l'agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL), environ 700 logements seront prêts pour remise aux bénéficiaires au début de l'année 2024.*

Par kamélia.M

I a également supervisé le lancement des projets de logements publics locatifs dans les communes de Berbouche et de Djendel au cours de cette visite. Le chef de l'exécutif local a précisé que 480 unités du programme de 1250 logements AADL, situé à Khemis Miliana, seront prêtes d'ici la fin de l'année en cours, après l'achèvement des travaux d'aménagement et des raccordements aux réseaux de gaz, d'électricité et d'eau potable. De plus, 200 autres unités du projet de 400 logements AADL à El Abadia, dans l'ouest d'Aïn Defla, seront réceptionnées au début de l'année prochaine, avec un engagement à respecter les délais de réalisation pour le reste du programme.

En ce qui concerne le programme de logement public locatif (LPL) de 2023, M. Filali a donné le coup d'envoi au projet de 40 logements LPL à Berbouche et de 120 logements de la même formule à Djendel.

Il est à noter que le wali a déjà



lancé les travaux de réalisation de 400 logements publics locatifs (LPL) à Aïn Defla la semaine dernière, faisant partie du programme 2023 comprenant 1500 logements

LPL répartis dans 11 communes. Pour le reste du programme, le premier responsable de la wilaya a assuré qu'il sera lancé au cours du mois de novembre, incluant plu-

sieurs programmes de l'habitat, notamment le logement promotionnel aidé (LPA) et l'habitat rural.

K.M

## MOSTAGANEM

# ASSOUPISSEMENT DES RESTRICTIONS POUR 23 PROJETS D'INVESTISSEMENT

Les services de la wilaya de Mostaganem ont décidé de lever les contraintes administratives sur 23 projets d'investissement en suspens, a indiqué ce lundi un communiqué de la cellule d'information et de communication de ces services.

Le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a tenu, dimanche, une réunion avec la commission chargée de lever les contraintes administratives sur des projets d'investissement en suspens ou en cours de réalisation, pour examiner tous les domaines restants dans les secteurs de l'industrie, l'agriculture, le tourisme et les services, selon le même communiqué.

Dans ce cadre, la commission en question a abordé la situation de 60 projets en suspens en

termes d'entraves et infractions et les mesures devant être prises, conformément aux textes législatifs et réglementaires, avant de décider de lever les contraintes sur 23 projets d'investissement. La même commission a instruit d'achever les enquêtes sur la nature du foncier exploité par ces projets en suspens, l'achèvement des procédures de publication des permis de lotissements des zones d'activités, la modification de certaines données liées au statut particulier de la société ou de l'activité, ont ajouté les mêmes services.

Boudouh, a insisté, lors de cette réunion, sur la nécessité d'effectuer un suivi périodique des dossiers, de lever les obstacles sur les investissements en suspens, notamment les obstacles

administratifs, tout en veillant à fournir toutes les facilités requises, selon les règlements. La wilaya de Mostaganem avait levé, auparavant, les obstacles sur 70 projets d'investissement dans divers domaines, sachant que cette commission a également procédé, dernièrement, à la régularisation définitive de 19 projets d'investissement et a accordé un délai d'une semaine à 8 projets d'investissement opérant avec des permis d'exploitation exceptionnels, avant le lancement de la régularisation définitive, en plus de la mise en demeure de trois autres investisseurs pour lever les réserves, a-t-on souligné.

R.R

## ORAN

# INDEMNISATION DE PLUS DE 1.140 PRODUCTEURS DE CÉRÉALES AFFECTÉS PAR LA SÉCHERESSE

Au total, 1.146 producteurs céréaliers touchés par la sécheresse, lors de la saison agricole 2022-2023, ont été recensés au niveau de la wilaya d'Oran pour leur indemnisation prochainement, selon la Direction des services agricoles.

Une liste de céréaliers ayant subi les conséquences dévastatrices de la sécheresse a été élaborée pour évaluer l'ampleur des dommages, laquelle a été estimée à une superficie de 17 000 hectares, d'après les informations fournies par la directrice des services agricoles, Karima Amrani. Elle a également souligné que cette liste a été transmise à la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) d'Oran dans le but de venir en aide aux producteurs de céréales, notamment le blé tendre, le blé dur et l'orge, en leur fournissant gratuitement des semences et des engrains pour les soutenir dans la reprise de leurs activités agricoles.

La liste définitive des agriculteurs touchés a été établie après avoir obtenu

l'approbation de la commission technique de wilaya chargée de gérer la situation de sécheresse. Cette validation a eu lieu lors d'une réunion qui s'est tenue au siège de la Direction des services agricoles (DSA) un dimanche, en présence de représentants de divers organismes, tels que la Caisse régionale de mutualité agricole, la CCLS, la Chambre agricole, l'Union nationale des agriculteurs et les chefs de subdivisions agricoles.

Il est à noter que cette opération de recensement des agriculteurs touchés par la sécheresse a été entreprise en réaction à une évaluation effectuée par la Compagnie nationale de réassurance agricole (CNMA). L'objectif est de cibler les agriculteurs en détresse et de leur fournir un soutien adéquat pour surmonter les difficultés engendrées par la sécheresse et leur permettre de poursuivre leurs activités agricoles essentielles pour la sécurité alimentaire et l'économie régionale.

R.R

## TRAVAUX DE MAINTENANCE DU CENTRE DE TRANSFORMATION ÉLECTRIQUE DE MISSERGHINE

Les services techniques de la Direction de distribution d'Es-Senia de la Société Sonelgaz débuteront, une opération de maintenance du centre de transformation électrique de Misserghine, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de cette entreprise. Cinq équipes de maintenance et sept autres d'intervention ont été mobilisées en prévision d'éventuelles perturbations de la distribution de l'énergie électrique, a-t-on souligné de même source. Le centre de transformation électrique de Misserghine garantit l'approvisionnement en énergie électrique aux résidents des cités 2.000, 3.000 et 4.000 logements de Misserghine, en plus de la cité 3.000 logements AADL d'El-Hassi, a-t-on précisé, ajoutant que les travaux de maintenance auront lieu de huit heures du matin à 16 heures. La Direction de distribution d'Es-Senia de Sonelgaz a réalisé, cette année, 320 opérations de maintenance sur les centrales, ce qui impactera positivement la qualité du service tout au long de la période hivernale à venir, a-t-on indiqué.

Plus de 180 transformateurs électriques répartis sur 24 communes de la wilaya et plus de 140 km de réseaux électriques ont également été entretenus, au cours de la même période. R.R

Anciennement considérée comme la vedette incontestée des espaces de travail partagés, la société WeWork a récemment déposé son bilan. Les problèmes de gestion de son fondateur et les effets dévastateurs de la pandémie ont finalement eu raison de cette entreprise qui avait perdu son éclat depuis plusieurs années.

Par Kamélia.M

Dans un communiqué officiel, WeWork a annoncé que "WeWork et certaines de ses filiales ont engagé une procédure de protection en vertu du chapitre 11 de la loi sur les faillites et ont l'intention de déposer une demande de reconnaissance au Canada en vertu de la loi sur les accords entre entreprises et créanciers." Cette procédure ne s'applique pas à ses filiales en dehors des États-Unis et du Canada, et l'entreprise affirme que ses opérations mondiales se poursuivront normalement. La procédure du chapitre 11 permet essentiellement à une entreprise de renégocier sa dette avec ses créanciers tout en élaborant un plan de réorganisation de ses activités, tout en restant sous la protection de la loi pendant une période pouvant s'étendre sur plusieurs années. WeWork espère ainsi obtenir une réduction "importante" de sa dette et mettre fin à plusieurs de ses contrats de location qui ne sont pas rentables, en informant déjà les propriétaires concer-



nés. David Tolley, le directeur général de WeWork, a déclaré que "il est temps pour nous de nous tourner vers l'avenir en prenant des mesures énergiques pour résilier nos contrats de location passés et améliorer considérablement notre bilan." Il estime que ces mesures permettront à l'entreprise de maintenir son leadership mondial dans le domaine des espaces de travail flexibles. Au mois d'août, WeWork avait déjà averti la SEC américaine de ses craintes concernant sa survie, dé-

vembre, l'agence de notation S&P a abaissé la note de crédit de WeWork à la catégorie "défaut partiel" après que l'entreprise a manqué des paiements d'intérêts sur sa dette. Selon S&P, il s'agit d'un "défaut partiel sur plusieurs tranches de sa structure de capital" en raison de l'incapacité de WeWork à respecter ses obligations contractuelles. Autrefois considérée comme une start-up à succès, WeWork avait levé des milliards de dollars grâce à des investissements de SoftBank Group. Cependant, la gestion controversée de son fondateur, Adam Neumann, avait suscité des inquiétudes parmi les investisseurs, qui l'avaient finalement évincé en 2019. Ensuite, la pandémie avait vidé les bureaux et WeWork n'avait pas réussi à se redresser alors que la demande de locaux professionnels avait chuté en raison du télétravail. La chute de WeWork a également eu un impact significatif sur le groupe japonais SoftBank Group et son fonds Vision Fund, qui avaient fortement investi dans l'entreprise. Cette situation avait même contraint le groupe japonais à la sauver une première fois à grands frais, ce qui avait terni l'image de visionnaire de son patron, Masayoshi Son. WeWork avait été valorisé jusqu'à 47 milliards de dollars, mais la valeur de son action n'était plus que de 80 cents à la clôture de la Bourse de New York, avec une capitalisation boursière de seulement 44,49 millions de dollars.

K.M

## BOURSES WALL STREET DANS LE VERT

La Bourse de New York a terminé légèrement dans le vert, reprenant son souffle après avoir affiché sa meilleure semaine de l'année. L'indice Dow Jones a grappillé 0,10% à 34.095,86 points, le Nasdaq, à dominante technologique, a avancé de 0,30% à 13.518,78 points et l'indice élargi S&P 500 a pris 0,18% à 4.365,98 points.

"La semaine dernière était la meilleure de l'année pour le marché actions. Il est tout-à-fait normal et sain de voir le marché faire une pause pour digérer la forte hausse de la semaine passée", a indiqué Adam Sarhan de 50 Park Investments. "On a une situation où le marché ralentit pour consolider les derniers mouvements et attendre un nouvel élément catalyseur afin de poursuivre l'élan. Cela pourrait être les propos d'un responsable de la Fed, de Jerome Powell (le président de la banque centrale) ou des résultats de sociétés", a ajouté l'analyste. Cette semaine, alors que l'agenda est peu fourni en terme d'indicateurs, plusieurs membres de la Réserve fédérale américaine doivent s'exprimer dont son président Jerome Powell jeudi, au cours d'un débat au FMI. Une dernière série de résultats d'entreprises est également attendue dont ceux des spécialistes du divertissement Disney (-1,20% à la clôture), Wynn Resorts (+2,57%), MGM Resorts (+0,33%), Warner Bros Discovery (-2,72%) ainsi que Uber (+0,84%), Lyft (-1,22%) ou Roblox (-2,97%). Pour les analystes de JPMorgan, "la baisse des rendements obligataires et les décisions accommodantes des banques centrales sont interprétées par les marchés comme un élément positif à court terme". Mais, ajoutent les analystes dans une note, "nous pensons que les actions vont bientôt repenser au rapport profit/risque dans un contexte où la

Fed va laisser les taux élevés plus longtemps, où les attentes de bénéfices sont trop optimistes et où les marges sont en danger". Les rendements sur les bons du Trésor à dix ans s'établissaient à 4,65% contre 4,57% mercredi et 5% il y a deux semaines. Cette semaine, le Trésor américain lancera de nouvelles émissions de dettes, dont 40 milliards de bons à dix ans mercredi et 24 milliards de bons à trente ans jeudi.

"Cela fait beaucoup de dette à dégérer", a commenté Patrick O'Hare. Au rang des indicateurs, c'est une semaine calme avec seulement la première estimation de la confiance des consommateurs pour novembre, publiée par l'université de Michigan mercredi. A la cote, les constructeurs automobiles ont reculé de plus de 2% comme Ford, et General Motors tandis que Stellantis a cédé 2,76%.

Les banques régionales ont fait mauvaise figure alors que les conditions de crédits se resserrent et que la demande de prêts ralentit dans tous les secteurs, selon la dernière enquête mensuelle de la Fed auprès des responsables du crédit bancaire. Comerica a lâché 2,52%, Zions Bancorporation -1,67%, et Western Alliance -2,71%. Le fabricant de micro-processeurs Nvidia a gagné 1,66% à 457 dollars, alors que ses résultats trimestriels ne sont attendus que le 21 novembre. Le titre de l'application Bumble, qui réserve le premier pas aux femmes, très volatile, a perdu 4,39% après le départ annoncé de sa pdg Whitney Wolfe Herd. Elle est remplacée à ce poste par Lidiane Jones, qui vient de l'application collaborative professionnelle Slack, où elle était directrice générale.

R.E

## INFLATION LÉGER REPLI EN VUE EN EUROPE AVANT UN INDICATEUR D'INFLATION

Les principales Bourses européennes sont attendues en légère baisse après des prises de bénéfice à la suite du récent rallye des marchés d'actions, la prudence étant en outre de mise avant la publication de plusieurs indicateurs économiques, dont l'inflation en zone euro, et des interventions prévues de plusieurs banquiers centraux. Le CAC 40 parisien, le Dax à Francfort, le FTSE 100 à Londres, et l'indice EuroStoxx 50 devraient tous ouvrir en baisse, avec des pertes attendues respectivement à 0,45%, 0,28%, 0,25%, et 0,38%. Dans l'agenda économique, le marché attend les chiffres mensuels des prix à la production en zone euro, et mercredi, les données définitives de l'inflation et les ventes au détail dans le bloc communautaire seront publiées. Ces statistiques pourraient influencer les anticipations des marchés, qui prévoient que les grandes banques centrales ne devraient plus relever leurs taux d'intérêt respectifs. Une baisse des taux d'intérêt est même attendue de la part de la Banque centrale européenne (BCE) en juin, de la Banque d'Angleterre (BoE) en août, et de la Réserve fédérale américaine (Fed) en juin, selon les contrats futures. Les investisseurs surveilleront également les interventions des banquiers centraux cette semaine, notamment celle du président de la Fed, Jerome Powell, prévue mercredi, alors que les rendements obligataires en Europe et aux États-Unis ont récemment reculé. À Wall Street, les indices ont clôturé en légère hausse lundi, avec l'espoir d'une fin des hausses de taux de la Réserve fédérale. Les marchés tablent sur un maintien des taux à leurs niveaux actuels en décembre, en attendant les prises de parole de Jerome Powell et d'autres membres de la Fed cette semaine. En Asie, la Bourse de Tokyo a enregistré des pertes, le Nikkei perdant 1,34%. En Chine, les exportations ont diminué de manière plus importante que prévu, tandis que les importations ont progressé de manière inattendue, soulignant le rebondissement inégal de l'économie chinoise. Le FMI a relevé ses prévisions de croissance pour la Chine. En Europe, Engie a révisé à la hausse ses objectifs annuels, Capgemini a annoncé une hausse de son chiffre d'affaires pour les neuf premiers mois de l'année, tandis qu'UBS a publié une perte liée au rachat du Crédit Suisse. Sur le marché des changes, le dollar américain s'est renforcé légèrement, tandis que l'euro a reculé. Sur le marché obligataire, les rendements des bons du Trésor américain et du Bund ont évolué différemment. En ce qui concerne le pétrole, les données économiques mitigées en provenance de Chine ont fait baisser les prix du pétrole, avec le Brent et le WTI en recul respectivement de 1,08% et 1,06%.

R.E

## ESPACES DE TRAVAIL PARTAGÉS

### C'EST LA FAILLITE POUR WEWORK

## LE CRI DES ENFANTS DE GHAZA DANS LA LANGUE QUE LE MONDE ENTIER COMPREND

# « NOUS VOULONS VIVRE COMME VIVENT LES AUTRES ENFANTS ! »

*Des enfants palestiniens de Ghaza ont tenu hier une conférence de presse devant l'hôpital Al-Shifa, parlant anglais pour que le monde ne puisse pas faire semblant de ne pas les comprendre : « Nous venons maintenant vous crier et vous inviter à nous protéger ; nous voulons vivre, nous voulons la paix... Nous voulons vivre comme vivent les autres enfants. »*

Par Tinhinane Ait Afrah

Cet appel intervient au moment où il est fait état de l'assassinat de 4.324 enfants palestiniens par l'armée sioniste d'occupation dans la bande de Ghaza. De son côté, le Comité international de la Croix-Rouge déplorant une «faillite morale» a appelé hier à mettre fin aux souffrances des civils. Le CICR a annoncé mardi qu'un de ses convois d'aide humanitaire vers l'hôpital al-Qods du Croissant-Rouge palestinien avait été ciblé par des tirs. L'organisation Médecins Sans Frontières (MSF) a, pour sa part, aussi appelé mardi à un cessez-le-feu dans la bande de Ghaza, "condition sine qua non" pour organiser la réponse humanitaire et question d'"urgence vitale" pour la population palestinienne. MSF a décrit une "situation humanitaire catastrophique" dans le territoire occupé en proie à "une guerre totale", selon la directrice de l'organisation, Claire Magone. "La population est exsangue et les secouristes pratiquement impuissants. Face à l'hécatombe, un cessez-le-feu relève de l'urgence vitale", a-t-elle déclaré lors d'une conférence de presse au siège de l'organisation à Paris. "Aujourd'hui, il n'y a que des signes d'humanité en trompe-l'œil et des discussions dilatoires", a-t-elle dénoncé. MSF, qui compte quelque 300 employés palestiniens, a pu faire évacuer il y a quelques jours ses 22 membres expatriés, mais espère faire rentrer très rapidement une nouvelle équipe. "La situation à Ghaza était intenable dès le début, aucun endroit n'est en sécurité, c'est une guerre totale, une tragédie sans échappatoire", a raconté Louis Baudoin-Laarman, responsable de la communication de MSF pour la Palestine, qui figurait parmi les évacués. Il a évoqué "les bombes qui tombent partout", les camps de l'ONU surpeuplés où s'entassent des dizaines de milliers de déplacés dans des conditions désastreuses. "A Khan Younes (sud de la bande de Ghaza), il y avait quelque 45.000 personnes, huit toilettes, deux heures d'eau toutes les douze heures", a-t-il raconté. A ses côtés, le responsable du programme Urgences de MSF, Michel-Olivier Lacharité, a évoqué le système de soins saturé. "Il y a 3.500 lits dans la bande de Ghaza dont 2.000 au nord, alors que les blessés sont selon les autorités de Gaza au nombre de 25.000", a-t-il dit. "Les hôpitaux sont traditionnellement des lieux de refuge à Ghaza, ce n'est plus le cas, il n'y a plus de lieux sanctuarisés", a-t-il poursuivi. "Seul un cessez-le-feu peut permettre d'organiser les secours et permettre une réponse humanitaire", a-t-il insisté, relevant que quelque 500 camions d'aide sont entrés à Ghaza par la frontière égyptienne.



tienne en un mois, alors qu'en temps normal ce nombre est quotidien. A deux jours d'une conférence internationale sur la situation humanitaire à Ghaza organisée par la France, MSF a demandé que soient abordés "les vrais sujets, c'est à dire la nécessité absolue d'avoir des conditions qui permettent de déployer l'aide". "Si on ne parle que du nombre de camions ou du nombre d'acteurs, ce sera une discussion cosmétique, qui ne fera que retarder le vrai sujet, un cessez-le-feu", a déclaré M. Lacharité. L'organisation Médecins Sans Frontières (MSF) a déploré mardi soir la mort d'un de ses employés à Ghaza, tué avec plusieurs de ses proches dans un bombardement israélien sur le camp de réfugiés de Chati le 6 novembre. Mohammad Al Ahel, un technicien de laboratoire qui travaillait pour MSF depuis plus de deux ans, a été tué lors d'un bombardement sur le camp de réfugiés qui a entraîné l'effondrement de son bâtiment, tuant des dizaines de personnes, précise MSF dans un message sur son site internet. « Nos demandes incessantes pour la mise en place d'un cessez-le-feu immédiat sont restées sans réponse et nous répétons que c'est le seul moyen pour éviter d'autres morts dans Gaza et permettre l'arrivée d'une aide humanitaire », ajoute MSF. Ces appels résonnent toujours et depuis le début de l'agression sioniste contre Ghaza, ils seront peut être entendu, mais vont-il être écouté ? Quand on sait qu'au même moment Blinken avait dors et déjà rejeté les appels à un cessez-le-feu immédiat. « Ceux qui appellent à un cessez-le-feu immédiat ont l'obligation d'expliquer comment remédier au résultat inacceptable qui en résulterait probablement. Le Hamas est resté sur place, avec plus de 200 otages, avec la capacité et l'intention déclarée de répéter le 7 octobre, encore et encore et encore » avait soutenu le secrétaire d'État américain s'adressant aux médias lors d'un point de presse organisé hier, mercredi, à l'occasion du sommet du G7 à Tokyo. Un quatuor que donne le chef de la diplomatie américaine à l'entité sioniste pour continuer le massacre d'enfants, de femmes, de vieillards et de civils dans la bande de Ghaza faisant ainsi de son pays le sponsor officiel du crime perpétré par la barbarie sioniste contre des civils. De l'autre côté de la planète, l'Assemblée générale des Nations Unies a achevé mardi les débats consacrés aux rapports du Conseil des droits de l'homme (CDH) et de la Cour internationale de Justice (CIJ), entamés fin octobre. Et à l'issue de cette rencontre le représentant permanent de l'Etat de Palestine auprès des Nations unies, Riyad Mansour, a regretté que l'ordre international fondé sur le droit ne réponde pas aux attentes du peuple palestinien. "L'heure est venue de défendre les droits de tous les peuples sans exception" a-t-il martelé. M. Riyad Mansour a rappelé que la création de la CIJ constituait un jalon dans l'histoire de l'humanité, car c'est une cour mondiale "qui donne un sens à la promesse des Nations Unies de faire prévaloir le droit sur la force". Il a expliqué que l'Assemblée générale avait décidé de saisir la Cour à un moment critique pour lui demander son avis sur les aspects juridiques de la question de Palestine, rappelant que le peuple palestinien avait été "dépossédé, déplacé, et privé de ses droits depuis 1948". Evitant l'avis consultatif demandé à la Cour par l'Assemblée générale sur les conséquences juridiques de la violation par l'entité sioniste des normes du droit international, il a noté que plus de

58 Etats et organisations internationales avaient présenté des observations et souligné qu'il revenait à la communauté internationale de mettre fin à l'occupation illégale des terres palestiniennes par l'entité sioniste. Riyad Mansour a en outre rappelé la position de principe adoptée par l'Assemblée sur Ghaza, exigeant une trêve humanitaire et le respect du droit international, y compris le droit international humanitaire. Ces appels doivent être entendus, a-t-il conclu, en affirmant que si le monde avait "manqué à ses devoirs envers tous ceux qui ont été tués ou traumatisés", il pouvait encore et devait "sauver des vies". L'Assemblée générale de l'ONU devait reprendre ses travaux hier, mercredi 8 novembre. Dans la même journée d'hier, mercredi, le ministère de la Santé du Hamas palestinien a, quant à lui, annoncé que 10.569 personnes sont tombées en martyrs dans les bombardements sionistes sur la bande de Ghaza. Parmi les martyrs recensés à ce jour figurent 2.823 femmes, a indiqué le ministère de la Santé. 27.000 palestiniens ont été blessés depuis le début de l'agression sioniste contre Ghaza et la Cisjordanie occupée. Ce bilan est toujours provisoire, au vu de la poursuite de l'agression sioniste qui en est à son 32e jour et des corps de martyrs toujours ensevelis sous les décombres. En outre, "70% des habitants de Ghaza (2,3 millions de personnes) ont été forcés de quitter leurs maisons en raison des bombardements et des raids de l'armée d'occupation", selon un communiqué intitulé "Chiffres et statistiques humanitaires effrayants" publié par les autorités palestiniennes. Selon la même source, "30.000 tonnes d'explosifs ont été larguées sur la bande de Ghaza, avec une moyenne de 82 tonnes par kilomètre carré". Le communiqué a souligné que les hôpitaux de la bande de Ghaza encore en service ont accueilli en moyenne un blessé par minute depuis le début de l'agression et 15 martyrs par heure. Toujours concernant les hôpitaux et les centres de soins primaires de la bande de Ghaza, 62% ont été fermés et sont effectivement hors service en raison des bombardements ou de la pénurie de carburant. En outre, "50% des logements dans la bande de Ghaza ont été endommagés par les bombardements et les raids de l'armée d'occupation, et 10% des logements ont été complètement démolis ou sont devenus inhabitables", a-t-on indiqué. De même que "33% des écoles de la bande de Ghaza ont été endommagées par les bombardements, et environ 9% d'entre elles sont hors service, tandis que 14% des mosquées de l'enclave ont été endommagées, et 5% d'entre elles ont été complètement détruites".

T.A.A

S  
W  
EVRA  
RES  
TO  
S  
T

# INCROYABLES DESTINS

## LE PATRIARCHE EN A DÉCIDÉ AINSI (2<sup>e</sup> PARTIE)

**Résumé :** Fayçal aime Hassina. La réciprocité est vraie au point que celle-ci avait dit au jeune homme que pour lui elle était prête à arrêter sa vie d'enseignante pour devenir femme au foyer.

Par Kamel Aziouali

Mais le grand saut dans une nouvelle vie n'est cependant pas facile et Fayçal hésite.

Mais un jour, il prend son courage à deux mains et dit à Hassina:

- Je vais parler de toi à ma mère ; tu serais d'accord si... si... je lui demandais d'aller voir tes parents ?

La jeune fille de vingt-deux ans, ne répond pas. Elle se contente de rougir, de sourire et de baisser les yeux. Ce qui, dans notre sémiologie collective, correspond à un « oui » fort, massif et indiscutables.

- Très bien... je te tiendrai au courant... je te dirai quand je viendrai chez tes parents avec ma mère...

- Et ton père ?

- Tu sais bien que les pères ne se déplacent qu'une fois que les mères trouvent la fille « bonne à marier ».

Le soir-même, Fayçal va trouver sa mère et lui fait part de son plus cher désir.

- Et tu la connais depuis quand cette... cette Hassina ? lui demande-t-elle, soupçonneuse.

- Depuis bientôt huit mois.



- J'espère que ce n'est pas une fille « n mi verdha'n » (fille des rues).

- Non, mère... Elle est enseignante et je ne l'ai pas connue dans la rue comme tu dis, mais chez les parents d'un ami à la suite d'une cérémonie de fiançailles à laquelle j'ai été invité.

- Hum...D'accord, nous la ver-

rons et nous aviserais. Tu demanderas à ta tante H'nifa de se préparer pour ce jeudi. Nous passerons la prendre chez elle.

- Mais pourquoi, faut-il que ta sœur vienne ?

- C'est ta tante, Fayçal.

- Je sais que c'est ma tante... Pourquoi faire tant de bruits ? Pourquoi tante H'nifa doit-elle

venir avec nous alors qu'il ne s'agit que d'une première prise de contact ?

En réalité, Fayçal sait que sa tante caressait toujours l'espoir de le voir épouser sa fille Nardjess. Nardjess est une fille pétrie de qualités mais il se voyait mal devenir son mari...

K.A (à suivre...)

## SURPRISES DE LA VIE

### QUAND ON VEUT ALLER LOIN... (28<sup>e</sup> PARTIE)

**Résumé :** Mounia a compris que l'assistante avait des visées sur le médecin. Et elle réalise qu'avec son arrivée, elle était en train de détruire tous ses plans.

Par Tania Hamadi

La jeune assistante s'arrête exactement à l'endroit où elle avait rendez-vous avec le jeune médecin ! Mais qu'est-ce que cela voulait dire ? Elle n'avait pas voulu téléphoner au cabinet du médecin de peur que cette jeune fille décroche le téléphone et soit ainsi au courant de ce rendez-vous. Malgré cette précaution, elle avait fini par tout savoir et elle était venue pour saborder leur tête-à-tête ! Elle était plus terrible qu'elle l'imaginait ! Dans quelques instants, Toufik allait arriver et une bagarre éclaterait. Elle réfléchit rapidement et se dit que le mieux qu'elle avait à faire serait de s'éloigner de là. Et quand le médecin lui téléphonera, elle lui demanderait des explications. Mais pendant qu'elle s'éloignait, elle sentit quelqu'un la retenir par le bras. Elle se retourna et vit derrière elle...la jeune assistante du médecin ! Elle l'avait aperçue de loin et elle lui avait couru après ! Ça y est ! La dispute qu'elle craignait allait éclater ! Et sans le médecin !

Mounia se tint sur ses gardes, prête à repousser tout assaut de la jeune assistante qui pourrait être tentée de lui lacérer le visage ou de la tirer par les cheveux en vue de lui en arracher plusieurs touffes. Quelques mois plus tôt, elle avait vu un film qui avait pour principal thème les horreurs dont étaient capables les femmes pour défendre leur fiancé ou leur mari contre les convoitises des autres femmes. Mais à sa grande surprise, elle vit la



jeune assistante lui sourire.

- Bonjour, mademoiselle ...

- B...bonjour, vous êtes l'assistante du médecin qui soigne ma mère, n'est-ce pas ?

- Oui...Vous aviez rendez-vous avec le docteur, n'est-ce pas ?

Pendant quelques fractions de secondes, la jeune fille hésita sur la nature de la réponse qu'elle devait donner puis comme elle estimait que la situation était suffisamment confuse, elle murmura :

- Euh....oui...

- Je sais que vous deviez déjeuner ensemble mais il ne peut pas venir... Au dernier moment, il a reçu un appel téléphonique d'un de ses patients qui se sent très mal et il s'est rendu chez lui... Il vous a téléphoné à votre bureau mais vous étiez déjà sortie... Alors il m'a chargée de venir jusqu'ici pour vous présenter ses excuses...

T.H (à suivre...)



## MUSIQUE TARGUIE

# UN FILM DOCUMENTAIRE PROCHAINEMENT EN HOMMAGE AU CHANTEUR OTHMANE BALI

*Le premier tour de manivelle du documentaire "Bali-Gheith-Blues", retracant la vie du défunt maître chanteur de la chanson targuie, Othmane Bali, sera donné prochainement, a affirmé mercredi le producteur de cette œuvre, Abdelkrim Sekkar.*

Réalisé par l'APS en marge des préparatifs en prévision du lancement de ce documentaire, Abdelkrim Sekkar a souligné qu'"il entend au travers la production de cette œuvre sur le doyen de la chanson targuie à braquer les feux sur le défunt artiste et d'évoquer les aspects connus et méconnus de la vie et œuvres de cet artiste, ses randonnées et concerts à travers le monde, et valoriser son legs artistique lyrique dépassant plus de 250 morceaux musicaux que son fils entend mettre en valeur dans des albums à enregistrer à Djanet ou dans des studios mondiaux".

M. Sekkar a déclaré que cette production vise à faire un petit plongeon dans la vie fulgurante de ce prodige de la chanson targuie, décédé tragiquement en été 2005, emporté par les eaux en furie de Oued "Adjriou" suite aux pluies diluviales qui s'étaient ainsi abattues dans la région de Djanet.

Le producteur a, en guise d'explication de son titre attribué à ce documentaire "Bali-Gheith-Blues", indiqué vouloir atteindre une bonne facture artistique alliant l'aspect dramatique, l'usage sémiotique de la pluie dans le patrimoine culturel arabe et l'exploitation du genre musical mondial Afro-américain (Blues) en vue de rendre, sur une dénomination homogène anglo-arabe, un grand hommage au défunt artiste.

De plus, ce produit cinématographique évoque, selon le producteur, le parcours émouvant, vie et œuvres de l'artiste, son génie musical virtuose unique en son genre, ses inspirations maternelles et son amour et attachement corps et âme à sa ville natale, Djanet, usant d'anciennes scènes filmées lors de ses tournées à Londres (Angleterre).

Cette production biographique, qui entend à garder précieusement cette personnalité artistique algérienne aux annales du patrimoine culturel du pays, raconte également la dextérité artistique sur



sable et sur scènes du défunt artiste, ainsi que ses circuits touristiques en compagnie de son chœur musical à Londres et d'autres pays du monde pour animer des concerts, a ajouté Sekkar.

Dans l'objectif de faire valoir le parcours artistique du doyen de la chanson targuie, cette production, a-t-il soutenu, s'assigne entre-autres à découvrir la relation intime et spirituelle du feu Othmane Bali avec l'eau usant d'un style esthétique pour faire renseigner sur la valeur sémiotique de cette ressource vitale dans le legs des Touaregs.

Ce produit devra être également étayé par des enregistrements réalisés par le metteur en scène Mohamed Zaoui avant le décès d'Othmane Bali.

Ce dernier, rappelle Sekkar, a avoué, dans ses confessions à Zaoui, de son amour pour la pluie, ses gouttelettes, la splendeur de l'eau coulante dans les rivières et les Oueds dénotant de son désir de voir le désert recouvert d'une pelouse verte arborée de prairies et de jardins comme véhiculés par les longues histoires, les dessins

et gravures rupestres incarnant toujours des pans de l'histoire de la région.

Pour enrichir et conférer plus de crédibilité à sa production documentaire, M. Sekkar recourt aux témoignages recueillis de différentes personnalités ayant côtoyé le défunt Bali, en plus de la prise de séquences de son lieu de naissance, de son enfance et de son lieu de travail, hôpital, ses collègues et compagnons artistes, dont le musicien américain Steve Schuman, en concert avec le défunt Othmane à Caracas (Venezuela), le grand musicien français de Jazz, Jean-Marc Padovani qui a partagé un de ses œuvres avec le défunt, en plus de relations et voyages ayant contribué aussi son ouverture sur le monde et l'intérêt qu'il a suscité auprès des autres artistes du monde.

De son côté, le metteur en scène, Mohamed Zaoui, a indiqué que l'équipe de tournage ambitionne de faire de cette production une œuvre répertoriant l'histoire de l'aïde des touaregs ouvert au dialogue, l'établissement des passerelles de connaissances et de

valorisation de la symbolique de l'eau incarné dans les us des Touaregs, la sagesse et la quiétude caractérisant l'homme bleu.

Rappelons que le défunt s'était rendu, lors des précipitations, sur les berges de Loued "Adjriou" pour se délecter de l'image des eaux en furie avant d'être surpris et emporté par les eaux emportant avec lui tous ses espoirs.

Et de poursuivre, "ce documentaire vise à braquer les lumières sur ce grand artiste des touaregs qui a excellé dans ses performances artistiques et a représenté dignement le peuple algérien sur les scènes artistiques mondiales, comme il a servi d'exemple d'optimisme et de création dans la préservation du legs immatériel et la contribution à la diffusion des messages positifs exprimant les sentiments du regretté Othmane Bali".

Le metteur en scène, Mohamed Zaoui, a estimé nécessaire l'exploitation des multimédias multilingues devant promouvoir le tourisme saharien et les potentialités culturelles et matérielles que recèle la région de Djanet.

APS

## LETTRES

## WASSINI LAARADJ REMPORTE LE PRIX SULTAN QABOOS POUR LA CULTURE, LES ARTS ET LES LETTRES

Le romancier algérien Wassini Laaradj a remporté le prix Sultan Qabous pour la culture, les arts et les lettres dans sa 10e édition consacrée aux créateurs arabes, et ce dans la catégorie du roman (littérature), a rapporté, mercredi, la presse omanaise.

L'universitaire et chercheur omanais Abdallah Ben Khemis El Kindi a, quant à lui, remporté le prix de la catégorie des études de l'information et de la communication (Culture), tandis que le prix de la catégorie de la réalisation cinématographique (arts) n'a pas été attribué.

Le prix Sultan Qabous pour la culture, les arts et les lettres est décerné de façon alternative et périodique tous les deux ans, à savoir une année, l'édition est consacrée aux créateurs oma-



nais et arabes, et l'année d'après, l'édition concerne exclusivement les créateurs omanais.

Placé sous l'égide du Centre supérieur du Sultan Qabous pour la culture et les sciences, ce prix vise à promouvoir les domaines culturels, artistiques et littéraires, comme moyen pour renforcer le développement civilisationnel et humain, contribuer au progrès scientifique et à l'enrichissement intellectuel et consacrer l'acquisition du savoir et les valeurs d'authenticité et de renouveau chez les générations montantes, en assurant un environnement propice à la compétition intellectuelle.

R.C

# CONTE DE NOUVEAUX MÉTIERS

## QUAND LE LION ÉPOUSA LA BREBIS

(UN CONTE DU MALI)

**Le lion, un jour, quitta la brousse et vint en ville où il se maria avec une brebis qu'il ramena avec lui dans la forêt.**

**Par Mamoudou Keita**

Tous les animaux fêtèrent l'événement à grands frais, et la nouvelle se répandit bien vite, comme un feu de brousse.

- Un lion, épouser une brebis ! Quel scandale et quelle honte ! répelaient les animaux.

À ces critiques faites à basse voix le lion répondait tout haut :

- Et pourtant, j'aime beaucoup ma femme brebis.

Cependant, seule l'hyène, profondément en choc, réfléchissait :

- Malgré tout ce qu'on pense de moi, je vais quand même montrer que les qualificatifs de lâche et de poltron qu'on m'attribue ne sont que purs mensonges et viles médisances.

Elle vint trouver le lion chez lui, à la tombée du jour :

- Majesté Lion, dit-elle, il est clair pour tout le monde que tu es le plus respectueux, le plus majestueux de tous les animaux de la terre, mais tu as pris comme épouse une sorte d'individu niais et bête qui ne lève jamais la tête même vers le ciel qui l'a accueilli. Vraiment, tu ne mérites pas pareille épouse, tu fais traîner ton nom dans la boue, dévorons-la donc et laisse-moi ensuite aller te chercher une femme digne de ta grandeur !

- Je ne dévorera pas ma femme car je l'aime, et j'ordonne que tes propos s'arrêtent là !

L'hyène s'en alla toute honnête.

La nuit suivante, l'hyène revint cette fois en courant bien vite, à grandes enjambées.

- Ah ! Ah ! Majesté

- As-tu appris ce que j'ai appris ?

- Quoi donc ? dit le lion.

- Il paraît que lorsque l'eau de pluie touche à la peau des brebis,



il y a une maladie qu'on appelle la gale qui leur enlève tous les poils jusqu'aux oreilles et aux pattes, elle leur tanne la peau jusqu'à la chair rouge, une sorte de lépre, quoi ! Cette lépre s'attaque aussitôt à son conjoint et lui cause les mêmes maux. Tu te vois toi, sans crinière et sans cils, sans pelage et sans queue, la peau tannée jusqu'à la chair comme un poulet plumé, avec des mouches partout ?

- Ah bon, s'écrie le lion ! Et bien Hyène, à y réfléchir je vois que celle-ci n'est véritablement pas ma femme. On devra donc, au plus tard ce soir, par tous les moyens et par toutes voies, la dé-

vorer.

L'hyène toute contente s'en alla. Et le soir, la brebis n'était au courant de rien. Quand elle est rentrée à la maison une vieille femme la vit :

- Brebis, prends garde, car l'hyène que tu vois chez toi et que tu honores et respectes veut, en réalité, ta peau. Aujourd'hui elle y a réussi. Ne va donc pas là-bas car ils t'attendent tous les deux pour t'écorcher et te croquer. Cependant viens que je te propose une ruse qui te permettra d'être sauvée. Car moi, je suis vieille et pleine d'expérience.

La vieille femme donna à la brebis une petite calebasse

pleine de miel et lui confia un secret. La brebis poursuivit son chemin.

Elle entra, salua et sauta par-dessus les jambes étalées de son mari.

- Sacrilège ! cria le lion. Quel irrespect ! Quel déshonneur ! Pourquoi donc as-tu fais cela ?

- Pardonme-moi cher mari, Dieu seul sait que je ne l'ai pas fait exprès !

- Ah non, s'écria l'hyène, le saut d'une femme par-dessus un homme porte toujours malheur ; car nous avons vu seulement avant-hier, un homme dont la femme lui était passée dessus, mourir aussitôt. Il ne s'est pas passé deux minutes qu'il trépassa le pauvre.

- Ah bon, s'écria le lion qui sauta d'un grand bon sur sa femme, mais avant que ses pattes ne touchent le sol la brebis eut le temps de jeter dans la gueule du lion la petite calebasse de miel que lui avait donné la vieille femme.

Le lion s'assit sur son derrière en soupirant de jouissance :

- Dis moi chère épouse, ou donc as-tu eu ce breuvage ?

- Il y a, dans la forêt d'à-côté, tes collègues lions comme toi, qui ont assemblé toutes les hyènes pour leur presser le ventre afin de le faire sortir par leur derrière ce liquide dont ils remplissent des outres entières. Sache que c'est du miel et que chaque hyène en a le ventre plein.

- Hyène tu me caches de si bonnes choses, je jure que tu n'emporteras pas l'autre de miel que tu couves.

Le lion rattrapa l'hyène, il la souleva bien haut, et la lança par terre en pressant bien fort sur son ventre. Il n'en sortit évidemment pas de miel, mais en sortit de petites crottes nauséabondes, des morceaux d'os et aussi des graines de goyaves et des noyaux de mangues. Le lion dévora l'hyène. Ainsi finissent tous les mouchards.

M.K

## LE LAPIN ET L'ÉLÉPHANT

(UN CONTE DU MALI)

**Par Mamoudou Keita**

Il était une fois un Lapin et un Éléphant. Le Lapin demanda à l'Éléphant :

- Éléphant, avec cette grande taille, quel âge as-tu ?

Et l'Éléphant répondit :

- Moi ? Tu es plus jeune que moi. Je suis plus âgé que toi.

- Non, je ne suis pas plus jeune. Je suis né il y a très longtemps, avant toi, rétorqua le Lapin.

- Non, répondit l'Éléphant. Je suis plus âgé que toi. Je suis né juste après la création du monde, se vanta l'Éléphant...

Et le Lapin répondit :

- Oh ! Quand le monde a été créé, j'étais déjà né.

- Non. Quel âge as-tu ?

- Je ne sais pas, mais quand l'herbe a commencé à pousser sur terre, moi j'étais déjà né. J'étais le gardien de la brousse.

Et l'Éléphant insista :

- Tu es plus jeune. Tu es un enfant.

- Non, contesta le Lapin, je suis né il y a très longtemps.

- Quand l'herbe a commencé à

pousser sur terre, j'étais déjà né. Je suis né, il y a très longtemps, ajouta l'Éléphant.

Cette discussion fit pleurer le Lapin. Il pleura tellement qu'il attira l'attention des autres personnes qui finirent par s'approcher.

- Que se passe-t-il, Monsieur le Lapin ? Pourquoi pleurez-vous ?

Quelqu'un vous a-t-il agressé ?

L'Éléphant répondit à la foule :

- Non, personne ne l'a battu. Mais le Lapin lui-même pourra mieux vous expliquer la raison de ses pleurs. Alors, le Lapin dit :

- Je suis désolé mais l'Éléphant prétend qu'il est né l'année où l'herbe a commencé à pousser sur terre, exactement l'année où mon fils ainé est décédé.

Grâce à cette explication du Lapin, il fut prouvé que, en dépit de sa grande taille, l'Éléphant était vraiment plus jeune que le Lapin. Ainsi, le Lapin fut nommé roi du village. Morale de l'histoire : Cette histoire nous fait comprendre qu'être grand en taille ne veut pas dire être grand en âge. La taille et l'âge ne sont pas la même chose.



M.K

## TRÈS AMBITIEUX LE NOUVEAU COACH DE L'USMA

# « JE VEUX RAFLER TOUS LES TITRES ! »

*Le nouvel entraîneur de l'USM Alger, l'Espagnol Juan Carlos Garrido, a affirmé mardi qu'il ambitionnait de remporter tous les titres mis en jeu cette saison, tout en soulignant qu'il est venu pour consolider l'esprit de la gagne.*

« **L**'USMA, à l'instar des grands clubs, joue pour gagner des titres, je suis là pour réaliser cet objectif. Je suis venu pour consolider l'esprit de la gagne pour chaque match, en dépit de l'impact négatif que pourrait constituer une défaite », a-t-il affirmé lors d'une conférence de presse tenue à la salle de presse du stade olympique 5-juillet d'Alger.

Juan Carlos Garrido (54 ans) a paraphé un contrat d'une année avec le club de Soustara, en remplacement d'Abdelhak Benchikha, démissionnaire, ce dernier ayant mené l'USMA à remporter, en l'espace de trois mois seulement, la Coupe de la Confédération africaine de la CAF en juin face aux Tanzaniens des Young Africains (aller : 2-1, retour : 0-1), et la Supercoupe d'Afrique en septembre aux dépens d'Al-Ahly d'Egypte (1-0).

« Accepter ce challenge de s'engager avec l'USMA a été facile à prendre pour moi, car j'avais déjà entraîné de grands clubs par le passé qui ont leurs traditions et une longue histoire sur le plan continental. N'importe quel entraîneur professionnel accepte cette mission sans la moindre hésitation », a-t-il ajouté. Après trois semaines de pause forcée, en solidarité avec le peuple palestinien victime d'agressions sionistes sauvages, le championnat de Ligue 1 Mobilis reprendra ses droits ce week-end à huis clos, avec au menu le derby algérois entre l'USM Alger et le CR Belouizdad, vendredi au stade du 5-juillet (17h00), à l'occasion de la 5e journée.

« Cette période de repos forcé a été l'occasion pour moi de travailler et de nouer un bon contact avec les joueurs, hisser leurs ambitions, et surtout renouveler leur envie de jouer pour la victoire dans l'objectif de remporter tous les titres possibles, à commencer par ce derby face au CRB. »

### ESCRIME/COUPE DU MONDE 2023 (SABRE MESSIEURS ET DAMES)/ALGERIE NOUS ASPIRONS À RÉCOLTER LE MAXIMUM DE POINTS, DÉCLARE ZAHRA GUAMIR

L'entraîneur en chef de la sélection algérienne d'escrime (messieurs et dames), Zahra Guamir, a affirmé que les athlètes algériens participant à l'étape d'Algier de la Coupe du monde 2023 de Sabre (9-12 novembre) à la Coupole du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf d'Algier, "ambitionnaient de récolter davantage de points en vue d'une qualification aux Jeux olympiques 2024 de Paris", avec une option supplémentaire pour le duo Saoussene Boudiaf et Zahra Kahli qui auront à cœur de monter sur le podium.

"Nous plaçons toute notre confiance dans les athlètes sélectionnés pour représenter l'Algérie à cette étape mondiale de sabre pour qu'ils puissent récolter le maximum de points en vue d'une qualification aux Jeux olympiques de Paris, notamment ceux qui s'entraînent à l'étranger à l'instar de Saoussene Boudiaf et Zahra Kahli qui ont bénéficié d'une bourse et qui auront à cœur de monter sur le podium.", a déclaré à l'APS Zahra Guamir, en marge de la conférence de presse animée mardi à Alger.

Quelque 340 escrimeurs dont 155 dames représentant 45 pays prendront part à l'étape d'Algier de la Coupe du monde 2023 de Sabre, prévue du 9 au 12 novembre à La Coupole du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf d'Algier, alors que l'Algérie sera représentée par 22 athlètes dont 11 dames.

"Les athlètes algériens auront toutes leurs chances pour atteindre le tableau 64 au minimum, une manière de récolter des points supplémentaires dans le calcul final de la qualification aux JO 2024 de Paris.

L'escrimeur Zakaria Bounechada qui fait partie de la catégorie des juniors pourra réaliser des résultats positifs au même titre que ses coéquipiers Akrem Bouchnabi, Izem et Saad Youcef.", a-t-elle ajouté.

Pour rappel, les escrimeuses Saoussene Boudiaf, Zahra Kahli, Kaouther Mohamed-Belekbir et Abik Bounkeb (par équipes) ont

validé leur billet aux JO 2024 de Paris.

En individuel, l'escrimeuse Saoussene Boudiaf est très proche d'une qualification aux Jeux olympiques 2024 de Paris grâce à sa médaille d'or décrochée, en juin dernier au Caire, lors des championnats d'Afrique 2023 en Egypte, la seule obtenue par l'Algérie qui avait terminé le tournoi en 2e position au classement général, avec un total de 9 consécrations (1 or, 4 argent et autant en bronze), derrière le pays hôte, avec 21 médailles (10 or, 5 argent et 6 bronze).

Concernant le programme de préparation tracé par les staffs techniques en vue de l'étape d'Algier, l'entraîneur en chef de la sélection algérienne d'escrime s'est dite "satisfait avec une participation des athlètes à un tournoi en Turquie et dès leur retour sont entrés en stage à Alger", soulignant que "le niveau technique des joutes d'Algier sera sans doute très relevé en présence des sélections chevronnées, à l'image de l'Italie, des Etats-Unis et de l'Espagne".

Lors de l'étape d'Algier de la Coupe du monde 2023 de Sabre, l'escrimeur qui atteint le tableau des 64 récoltera deux points, le tableau des 32 (4 points), le tableau des 16 (8 points), alors que le vainqueur de la médaille d'or totalisera 32 points, selon les organisateurs.

Les épreuves individuelles (messieurs et dames) auront lieu du 9 au 11 novembre, alors que la quatrième et dernière journée sera consacrée aux épreuves par équipes (du 7h30 au 17h00), selon le programme de la compétition établi par les organisateurs.

Pour le bon déroulement de la compétition, l'instance internationale a désigné un bureau technique composé de 33 membres et 20 juges internationaux diplômés du Master en arbitrage.

L'Algérie avait déjà organisé du 10 au 13 novembre 2022 à la salle Harcha-Hacène d'Algier une étape de la coupe du monde de Sabre (messieurs et dames).

R.S



« Il existe un grand potentiel chez l'équipe réserve » Concernant la Coupe de la Confédération, l'ancien coach du WAC aspire à repartir le moral de la troupe, après une qualification laborieuse pour la phase de poules aux dépens des Marocains du FUS Rabat (aller : 1-1, retour : 0-0).

« Mon objectif immédiat est de permettre aux joueurs de retrouver la confiance et insuffler du sang nouveau, en raison du mauvais départ de l'équipe,

notamment dans la compétition africaine. Nous avons hérité d'un groupe difficile, à nous d'être à la hauteur », a souligné Garrido.

Par ailleurs, le technicien espagnol a regretté l'absence du public aux prochains matchs du championnat, suite à la décision prise par les autorités d'instaurer le huis clos jusqu'à nouvel ordre, en solidarité avec le peuple palestinien.

R.S

### FOOTBALL/ LIGUE 1 MOBILIS (5<sup>e</sup> JOURNÉE) LES CO-LEADERS POUR MAINTENIR LE CAP, AFFICHES INDÉCISES À ALGER ET SÉTIF

Les co-leadres du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, le MC Alger et l'USM Khencela, tenteront de maintenir le cap en affrontant respectivement l'ASO Chlef et l'US Biskra, alors que les regards seront braqués sur deux belles affiches : USM Alger-CR Belouizdad et ES Sétif-JS Kabylie, à l'occasion de la 5e journée prévue vendredi et samedi.

Après trois semaines de pause forcée, en solidarité avec le peuple palestinien victime d'agressions sionistes sauvages, les joueurs de l'élite rechausseront leurs crampons à l'occasion de la reprise de la compétition, qui se poursuivra à huis clos jusqu'à nouvel ordre. Si certains aspirent à confirmer leur belle entame, d'autres auront à cœur de rectifier le tir.

Le MC Alger (1e, 9 pts), dont l'attaque est en train de cracher le feu (une moyenne de 3 buts/match), se rendra à l'Ouest du pays pour défier l'ASO (3e, 7 pts), dans une rencontre qui sera certainement épiquement disputée de part et d'autre. Les Cherifiens viseront la victoire pour se racheter après le revers concédé à El-Bayadh (1-0).

Le "Doyen" emmené par l'inévitable Youcef Belaïli (actuel meilleur buteur du championnat avec 4 buts, NDLR), aspire à éviter une deuxième défaite de rang en déplacement, après celle concédée à Constantine face au CSC (2-1).

L'USMK (1e, 9 pts), brusquement stoppée dans son élan par l'USM Alger (3-0) après une série de trois succès de rang, recevra l'US Biskra (12e, 3 pts) avec l'intention de relever la tête rapidement et éviter de sombrer dans le doute.

Dirigée sur le banc par l'ancien international français Corentin Martins, le Paradou AC (3e, 7 pts), est en train d'impressionner sur le plan de jeu et des résultats, puisque le club algérien est jusque-là invaincu avec un bilan de deux succès et un nul.

Les "Académiciens" partiront largement favoris à domicile face au MC Oran (12e, 3 pts), qui est toujours à la recherche de sa première victoire (3 nuls et une défaite, ndlr).

Une première pour Dziri, Almeida, Amrani, Paqueta, Yaâkoubi, et Garrido. Après plusieurs mois de ferme-

ture pour travaux et de remise à niveau, le stade olympique du 5-juillet retrouvera son âme à l'occasion du derby algérois entre l'USM Alger (12e, 3 pts) et le CR Belouizdad (7e, 6 pts), une affiche qui s'annonce, comme à l'accoutumée, indécise et ouverte à tous les pronostics. Le nouvel entraîneur de l'USM Alger l'Espagnol Juan Carlos Garrido, aura l'occasion de signer ses grands débuts sur le banc des "Rouge et Noir, idem pour le nouveau-ancien coach brésilien du Chabab Marcos Paqueta.

A Béchar, la JS Saoura (3e, 7 pts), séchement battue à Constantine (3-0), aura une belle occasion de se refaire une santé face au MCEB El-Bayadh (7e, 6 pts), sous la conduite du nouvel entraîneur tunisien Kaïs Yaâkoubi, qui espère réussir ses débuts.

Sous la conduite de l'entraîneur intérimaire Abdelhak Belaïd, le MCEB est appelé à sortir le grand jeu pour essayer de revenir avec un bon résultat.

Les coéquipiers de Mehdi Hitala seront certainement mis à rude épreuve par la garde de la Saoura, intraitables dans leur antre du stade du 20-août 1955.

Le stade du 8-mai 1945 de Sétif sera le théâtre d'une belle et indécise affiche entre l'ESS (12e, 3 pts) et la JS Kabylie (3e, 7 pts). Si l'Entente aborde ce rendez-vous avec l'intention de se racheter de sa défaite à Alger face au MCA (5-3), la JSK, sous la conduite de son nouvel entraîneur le Portugais Rui Almeida, vise la victoire à Sétif.

Le promu l'US Souf (10e, 4 pts), qui reste sur une lourde défaite à domicile face au CR Belouizdad (0-3), doit impérativement réaliser un match parfait à la maison face au CS Constantine (7e, 6 pts), pour espérer renouer avec la victoire.

Le CSC, auteur d'une victoire convaincante lors de la précédente journée devant son public face à la JS Saoura (3-0), se rendra à El-Oued pour enchaîner, dans ce qui sera le premier match du nouvel entraîneur Abdelkader Amrani, qui signe son retour pour la troisième fois sur le banc du club constantinois.

R.S

T  
W

# ESC@LES SUR LE NET



*Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.*

Z  
R  
W  
F  
Z

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

## LES MANUSCRITS, UN TRÉSOR EN MAL DE CONSERVATION

Si les historiens de l'Afrique du Nord s'accordent sur le fait que l'alphabet tifinagh remonte à trois millénaires avant J.-C, il n'en demeure pas moins que celui-ci n'a pas laissé de traces de production littéraire. Les seules traces attestées de cet alphabet amazigh sont le résultat d'inscription sur la pierre et notamment sur les stèles et les monuments funéraires. Les Touareg qui continuent de nos jours à faire usage de cet alphabet n'ont pas utilisé le papier ou le parchemin pour écrire, mais ils se sont plutôt servis du sable ! Il faut certainement attendre l'arrivée des conquérants musulmans pour voir se diffuser en Afrique du Nord, en même temps que l'islamisation, l'écrit arabe sur manuscrit, c'est-à-dire comme son nom l'indique, sur document écrit à la main.

Ce sont les Chinois, ayant été emprisonnés lors de la bataille de Talas en 751, qui ont appris aux musulmans comment fabriquer du papier. Son introduction dans l'administration fut décidée par le calife Haroun al-Rachid, soucieux de limiter les falsifications, difficiles du reste à obtenir sur le parchemin. La technique de fabrication s'était ensuite élargie au Yémen, en Inde et jusqu'en Espagne en passant par les pays de l'Afrique du Nord. Les papiers de Bagdad et de Samarcande étaient les plus réputés. Le support était, semble-t-il, constitué de toile de lin et les cordes de chanvre. Le parchemin s'obtenait par la pose sur un châssis d'un écran de tiges végétales liées les unes aux autres par une chaînette. Ibn al-Nadîm, libraire à Bagdad, ayant vécu au Xe siècle, pense que les anciens Assyriens auraient utilisé comme support pour leur écriture des pierres, des écorces de palmier et des omoplates de chameau. Les Egyptiens, quant à eux, avaient



fait usage pour écrire du papyrus (mot grec qui désigne la tige de la plante cyperus) inventé il y a 5 mille ans et dont on a fabriqué des rouleaux manuscrits. On écrivait sur une seule face à laquelle on appliquait de la colle afin d'empêcher que l'encre n'entache la feuille. On ne dispose pas en Algérie de données précises sur l'étendue des manuscrits. C'est à peine si on commence à s'intéresser à ce domaine. L'inauguration en 1996 de la bibliothèque du Hamma est venue après une période qui a vu la préservation des documents manuscrits ou imprimés marquer dangereusement le pas alors que beaucoup de ces documents datent d'avant et pendant la colonisation. La bibliothèque du Hamma est dotée d'un laboratoire de restauration, d'un atelier de reliure et d'un laboratoire de reprographie. Mais il semblerait

que ces acquisitions matérielles n'ont pas entraîné une modification au niveau des comportements puisque les spécialistes continuent de relever que rien n'est fait pour sauver les manuscrits des zaouïas, notamment ceux d'Adrar. Cela étant, la plupart des manuscrits conservés en Algérie ont péri suite à l'arrivée des Français. La première source qui en avait abordé la question fut le Catalogue général des manuscrits de la Bibliothèque nationale d'Algérie (BNA) paru en 1893 dont le directeur de l'époque, Edmond Fagnan, avait estimé qu'aucun effort n'était fait pour sauver de la destruction les manuscrits détenus dans les mosquées et les zaouïas. Quantité de bibliothèques ont été brûlées dont celle de l'émir Abdellakader en 1843, laquelle comportait 5 mille ouvrages reliés. On avait récupéré de sous les cendres la

moitié de la magnifique collection mais, malheureusement, celle-ci s'est retrouvée épargnée entre les bibliothèques de France et d'Europe.

A Tlemcen, ancien centre de rayonnement intellectuel de l'époque médiévale et ottomane, on perdit d'importantes masses de documents de la période turque. Mais aussi des fonds arabes et andalous. Non moins importante, la bibliothèque de la Mohammadia du bey Mohamed El Kabir de Mascara fut décimée par les flammes alors que la bibliothèque de l'école de la Kettania de Constantine fondée par Salah Bey avait subi un sort similaire. Nombre de villes du centre du pays perdirent ainsi les bibliothèques de leurs mosquées et de leurs zaouïas à l'image de Blida, Médéa, Miliana et Blida. En Kabylie, les bibliothèques de Bejaia ainsi que celle de cheikh Aheddad de la zaouïa de Seddouk qui regorgeait de manuscrits étaient les premières à en faire les frais. Constantine n'y échappa guère, ses "khizanate" furent pillées. S'y ajouta aussi la perdition de nombreuses bibliothèques privées qui ont été soit brûlées, soit saisies. Il en fut ainsi de la bibliothèque des Bachtarzi et des Ben Lefkoun qui comptait plus de 3.000 volumes selon l'estimation du traducteur d'Ibn Khaldoun, le baron de Slane. Le sud algérien ne fut pas en reste, ses bibliothèques n'ont pu échapper à la furie destructrice des occupants français. On ne retrouvera ainsi plus les manuscrits de Timimoun, d'Aoulef et d'Adrar. Ni d'ailleurs ceux des Ouled Jellal, de la Tijania de Aïn Madhi, de Temaçin et de Tolga.

Publié par Hayat Missoum sur Facebook dans Les mystères, les contes et histoires d'Alger, 4 novembre 2023.

## L'INOUBLIABLE HASSAN EL-HASSANI

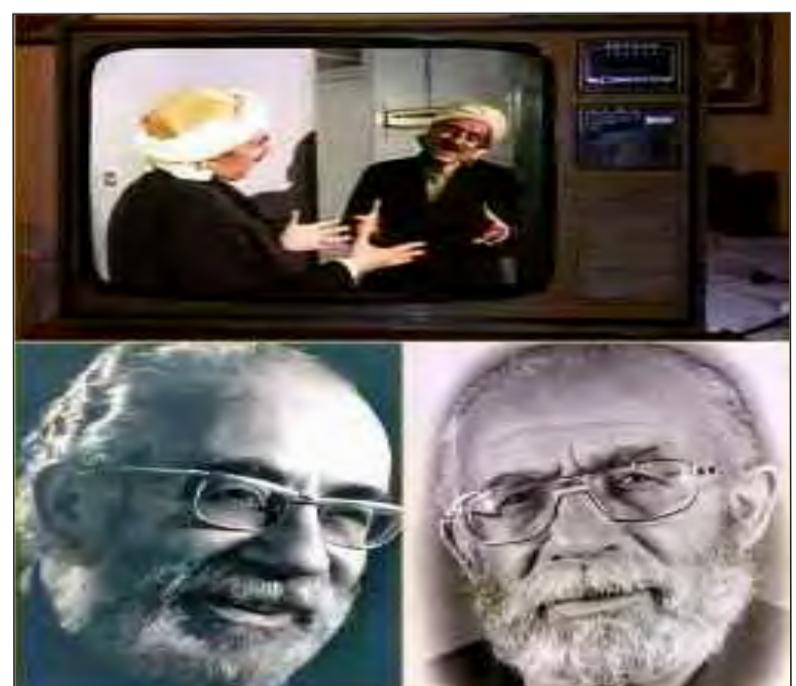
Il est décédé le vendredi 25 septembre 1987 à l'âge de 74 ans. Le grand artiste Hassane Benchikh connu sous le nom de Hassan El Hassani est né le 21 avril 1916 à Boghar (Médéa). Notre jeune artiste se lance dans le cinéma en jouant dans *Le Vent des Aurès* réalisé par Mohamed Lakhdar Hamina. Depuis, Hassan El Hassani a interprété trente-cinq films dont de longs métrages italiens, français (*Les Aveux les plus doux*, *Z*) et égyptien (*Souk Karya*). Hassan El Hassani a dû quitter le TNA après treize années d'exercice pour créer sa propre troupe, Théâtre des Quatre Saisons, qui a vécu de 1967 à 1978.

On ne peut oublier les résonances du timbre de la voix de cet artiste, il faisait partager le « rire » entre enfants et adultes. Il avait le don de donner sur scène cette

chaleureuse bonté qui existait en lui. D'ailleurs notre grand artiste a été un grand formateur des acteurs qu'il a encadrés.

On citera, entre autres, Mustapha El Anka, Doudja, Ouarda Amel, Stambouli et Nedjar. Depuis l'indépendance, le nom de l'artiste Hassan El-Hassani a figuré au générique de nombreuses productions télévisuelles et cinématographiques. Dont les plus connus sont « Z » de Costa Gavras en 1970, « Vents des Aurès » de l'émérite Mohamed Lakhdar Hamina, « L'Opium et le bâton » d'Ahmed Rachedi ou encore « Les vacances de l'inspecteur Tahar ». Paix à son âme.

Publié par Mezrag Brahim sur Facebook dans Les mystères, les contes et histoires d'Alger, 26 septembre 2023



# ENTRE NOUS



Horaires des prières

Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
05:43	12:32	15:23	17:45	19:10

## RÉUNION HIER DU GOUVERNEMENT LES SECTEURS DES MINES ET DES FINANCES À L'ORDRE DU JOUR

Le Premier ministre, M. Aïmene Benabderahmane, a présidé mercredi, une réunion du Gouvernement consacrée aux secteurs des mines et des Finances, indique un communiqué des services du Premier ministre, dont voici le texte intégral:

"Le Premier ministre, M. Aïmene Benabderahmane, a présidé, ce mercredi 8 novembre 2023, une réunion du Gouvernement tenue au Palais du Gouvernement.

Lors de sa réunion hebdomadaire, le Gouvernement a examiné les points suivants :

### Dans le domaine des mines :

Le Gouvernement a examiné, en deuxième lecture, un avant-projet de loi régissant les activités minières, présenté par le ministre de l'énergie et des mines. Cette nouvelle mouture du projet de texte a été enrichie et complétée en tenant compte des orientations formulées lors de la réunion du gouvernement du 31 mai 2023.

Cet avant-projet de loi a pour objectif la création d'un environnement juridique approprié et encourageant pour favoriser le développement de l'industrie minière. En effet, il établit un cadre incitatif pour les investisseurs tout en mettant un fort accent sur la création d'emplois au niveau local.

Le projet de texte vise également à promouvoir le transfert technologique en encourageant les entreprises minières à partager leur expertise avec des partenaires locaux, renforçant ainsi



les compétences technologiques nationales et réduisant sa dépendance à l'égard des compétences étrangères.

### Dans le domaine des finances :

Le ministre des finances a présenté quatre (4) projets de décrets exécutifs qui interviennent en application des dispositions de la loi n° 23-07 du 21 juin 2023, relative aux règles de comptabilité publique et de gestion financière.

### Il s'agit des textes suivants :

- Projet de décret exécutif fixant les modalités de nomination et d'agrément des comptables publics. Ce projet de décret a pour objectif de définir les conditions et modalités de nomination et d'agrément des agents publics chargés de manier les deniers publics, d'exécuter et de contrôler la régularité des opérations budgétaires et financières.

- Projet de décret exécutif fixant les modalités de création, d'organisation, de fonctionnement et de contrôle des

régies de recettes et/ ou de dépenses. Ce projet de texte vise à fixer les procédures exceptionnelles d'exécution, par les régies de recettes et/ou de dépense, d'une catégorie de recettes ou de dépenses publiques qui ne peuvent, en raison de leur urgence, s'accommoder des délais normaux.

- Projet de décret exécutif relatif à la procédure de réquisition des comptables publics par les ordonnateurs. Le présent projet de décret a pour objet de déterminer les modalités pratiques des procédures de réquisition des comptables publics.

- Projet de décret exécutif fixant les conditions de mise en jeu de la responsabilité des comptables publics et des procédures d'apurement des débets. Le projet de décret vise principalement à fixer les conditions de mise en jeu de la responsabilité pécuniaire des comptables publics, leurs délégués et les agents placés sous leur autorité et à préciser les modalités de notification des débts des comptables publics ainsi que les procédures de leur apurement.

En outre, le ministre des finances a présenté une communication portant sur l'état d'avancement du processus d'ouverture du capital de deux banques publiques, à savoir le Crédit Populaire d'Algérie et la Banque de Développement Local, par leur introduction en bourse, conformément au plan d'action du Gouvernement".

APS

## PROJET DE LOI SUR L'ACTIVITÉ AUDIOVISUELLE POUR UNE PRODUCTION EN ADÉQUATION AVEC LES DÉVELOPPEMENTS EN COURS

Le ministre de la Communication, Mohamed Laagab a affirmé, mercredi à Alger, que le projet de loi sur l'activité audiovisuelle visait à garantir la continuité du service public et à organiser la production audiovisuelle, en adéquation avec les développements en cours.

Le ministre qui présentait le projet de loi, lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), a expliqué que ce projet qui "garantit la continuité du service public, tend à organiser la production audiovisuelle et se distingue par l'affection de chaînes de télévision thématiques et d'autres généralistes". Il a, également, souligné que ce

texte visait à adapter le système du secteur de la communication à la Constitution de 2020, ainsi qu'à suivre les évolutions technologiques en cours dans le secteur audiovisuel, notamment en ce qui concerne le cadre de la diffusion, la technologie Web-Radio et Web-TV et l'organisation de la question du capital-actions, selon les conditions et les standards internationaux. A cette occasion, le ministre a indiqué que le débat et l'enrichissement de ce texte par les députés permettront d"élaborer un projet solide et cohérent qui renforcera le secteur audiovisuel".

R.A

## SUITE À UNE TRÈS MAIGRE PLUVIOMÉTRIE LE MINISTÈRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES APPELLE À L'ACCOMPLISSEMENT DE SALAT EL-ISTISQA SAMEDI PROCHAIN

Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a appelé, mercredi dans un communiqué, à l'accomplissement de Salate El-istisqa, samedi prochain à partir de 09:00. "Suite au retard des précipitations dans différentes régions du pays, et conformément à la Sunna du Prophète Mohammed (QSSSL), le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs appelle tous les citoyens à prendre part à Salate El-istisqa qui sera accomplie le samedi 27 Rabie Al-Thani 1445, correspondant au 11 novembre 2023, à partir de 09:00", lit-on dans le communiqué. Cette prière est une Sunna du Prophète Mohammed (QSSSL) qui s'accorde en deux unités de prières (Rak'ah). Le ministère a incité les citoyens à "se repentir auprès du Tout-Puissant, à maintenir intacts les liens de parenté, à intensifier les bonnes actions à donner l'aumône aux pauvres et aux nécessiteux, dans l'espoir que Dieu, Tout-Puissant nous gratifie de Ses bienfaits".

R.S

## MOHAMED MAHMOUD MEHARAN, PROFESSEUR DE DROIT INTERNATIONAL PUBLIC « L'ENTITÉ SIONISTE A COMMIS DES CRIMES DE GUERRE QUI DOIVENT ÊTRE POURSUIVIS DEVANT LA CPI »

Le professeur de droit international public et expert des conflits internationaux, Mohamed Mahmoud Meharan, a affirmé que l'entité sioniste a commis et commet de nombreuses violations flagrantes du droit international et du droit international humanitaire dans la bande de Gaza, soulignant que ces violations s'élèvent à des crimes de guerre qui doivent être poursuivis devant la Cour pénale internationale (CPI). Dr Meharan a indiqué dans une déclaration à l'APS que « les principales violations sont le ciblage des civils et leur meurtre à grande échelle, en violation flagrante de l'article 27 de la quatrième convention de Genève », ajoutant que « la destruction des infrastructures, la coupure de l'électricité et de l'eau à Gaza et le ciblage des maisons et des biens civils violent l'article 53 de la même convention, sans compter le ciblage des écoles et leur destruction, ce qui constitue une violation flagrante de l'article 52 du premier protocole additionnel qui protège les bâtiments civils, y compris les écoles et les lieux de culte ». « Le ciblage des hôpitaux par l'occupation représente une violation explicite des articles 18 et 19 de la quatrième convention de Genève, et la destruction des mosquées et des lieux de culte viole l'article 53 de la quatrième convention de Genève qui interdit le ciblage des cibles destinées au culte, aux fins artistiques ou scientifiques. L'article 15 du premier protocole additionnel interdit également de commettre des actes d'hostilité dirigés contre des membres des institutions religieuses ». Le même expert a également souligné que « le premier protocole additionnel annexé aux conventions de Genève stipule à l'article 12 qu'il est nécessaire de respecter et de protéger les unités et les moyens de transport médicaux », relevant que « l'attaque délibérée contre les installations médicales et le personnel qui y travaille par l'occupation s'élève au niveau de crimes de guerre qui doivent être poursuivis devant la CPI conformément au Statut de Rome ». Dans ce contexte, il a condamné avec véhémence l'interdiction par l'entité sioniste de l'entrée de l'aide et des fournitures médicales à Gaza, ce qui met en danger la vie des patients et des blessés et viole leur droit soins de santé, affirmant qu' »il n'y a aucune justification pour cibler les installations et le personnel médical, même en temps de guerre, et que cela viole le principe de distinction entre les civils et les militaires ». L'avocat égyptien a indiqué que « l'article 77 du premier protocole additionnel offre une protection spéciale aux enfants pendant les conflits armés. De même que la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant oblige l'entité sioniste à protéger les enfants des dangers des conflits armés, y compris la protection de leurs écoles des attaques, conformément à l'article 38 ». Le même intervenant a également souligné que « la politique de déplacement forcé de la population pratiquée par l'entité sioniste viole l'article 49 de la quatrième convention de Genève », relevant que « l'imposition d'un blocus sévère sur la bande de Gaza qui conduit à la famine des populations, est en violation flagrante de l'article 23 de la quatrième convention de Genève qui stipule la libre circulation de toutes les cargaisons de denrées alimentaires, de médicaments et de fournitures médicales ».

RA